

# **MARDI 11 février 2025 - 48 ème AG ordinaire avec REPAS et animations!**

**Attention : la réunion de l'assemblée générale se déroulera au centre administratif de Parentis, salle A et B au rez-de-chaussée.**

**Assemblée générale ordinaire : Seuls les adhérents à jour de la cotisation 2025 ont droit de vote.**

L'ordre du jour : Rapport sur les effectifs-Rapport sur les activités 2024- Rapport financier 2024-Rapport des vérificateurs aux comptes 2024- Élection des vérificateurs aux comptes 2025- Budget prévisionnel 2025- Rapport moral- Élection du Conseil d'Administration- Questions diverses- Paroles aux intervenants extérieurs.

**Renouvellement des membres du Conseil d'Administration** : Il est important que vous puissiez vous porter candidat. Un bulletin de candidature est joint au bulletin, il ne vous reste qu'à le remplir et à nous le faire parvenir.

**Questions diverses** : il est souhaitable de les poser en amont de l'AG par écrit et ce avant le 30 janvier 2025.

**En fin de réunion, apéritif offert sur place par l'Amicale.**

## **REPAS À LA SALLE DES ARÈNES, 1<sup>er</sup> étage (avec ascenseur)**

A 13h : repas préparé par le traiteur « A VOS FOURCHETTES »

**Au menu** : Feuilleté de chèvre sur lit de salade avec lardons fumés, Pintade au cidre et pommes et son gratin dauphinois, tarte Poire-chocolat et sa petite surprise – Vins – Café.

Le repas sera accompagné par une animation proposée par Annie et un quizz musical par Louis

### **Prix 30 € par personne**

Le bulletin d'inscription est à retourner impérativement avant le 30 janvier 2025 dernier délai accompagné du chèque. Si vous désirez former une tablee, merci de le signaler lors de votre inscription et le noter sur votre bulletin. Les allergies sont à signaler pour en faire part au traiteur.

**Attention : places limitées à 80 personnes**

*Le Président, le bureau et le Conseil d'Administration vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.*

-----

**AMICALE PARENTISSEUSE DE LOISIRS**

**INSCRIPTION au REPAS (salle des arènes)  
De l'Assemblée Générale du 11 février 2025**

ADHÉRENT : Mme	30€ x	=	€
Mr	30€ x	=	€
Non adhérent :M ou Mme*	30€ x	=	€

\*1 seule Personne comme accompagnant.

<b>TOTAL</b>	<b>€</b>
--------------	----------

**Paiement obligatoire à la réservation : chèque au nom del'APL Banque n° ou ESPÈCES.**

Si vous désirez composer une tablée (maximum 6 personnes) merci d'indiquer les noms des personnes concernées ; si vous avez des allergies, nous vous demandons de bien vouloir les signaler au moment de votre inscription

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION : jeudi 30 janvier 2025**

**Aucune inscription au-delà de cette date**

**Attention : tout désistement ne pourra plus être pris en compte à partir du 31 janvier 2025 sauf en cas de décès proche ou de maladie avec justificatif.**